

DEPARTEMENT
DU
PUY-DE-DOME

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
du

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **24**

Procurations : **6**

Nombre de conseillers
absents : **3**

OBJET :
Décision modificative
n°3 du budget annexe
EAU

SEANCE DU MARDI 21 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 21 janvier à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 15 janvier 2025 s'est réuni en salle du Conseil à Thiers Dore et
Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT,
Pierre CONTIE, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE,
Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT,
Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Thierry
BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT,
Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et
Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Claude GOUILLON-CHENOT à Sophie DELAIGUE,
Monique DURAND-PRADAT à David DEROSSIS,
Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON,
Christophe MANKA à Martine MUNOZ,
Serap ALP à Eric BOUCOURT,
Farida LAID à Francis ROUX,

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,
Didier STURMA,

Secrétaire de séance :

Yoann BENTEJAC

DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET ANNEXE EAU

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** l'instruction budgétaire et comptable M49 ;
- **Vu** la délibération n°31 du Conseil Municipal du 15 avril 2024, approuvant le budget primitif du budget annexe eau 2024 ;
- **Vu** la délibération n°25 du Conseil Municipal du 05 novembre 2024, approuvant la DM (Décision Modificative) n°1 du budget annexe eau ;
- **Vu** la délibération n°21 du Conseil Municipal du 17 décembre 2024, approuvant la DM n°2 du budget annexe eau ;
- **Considérant** le besoin au chapitre 66 « Charges financières » pour couvrir les intérêts de lignes de trésorerie qui ont été plus importants en 2024 par rapport à la prévision ;

Il est nécessaire de prévoir des crédits supplémentaires au compte 6615 – Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs, soit un montant de + 2 100,00 euros.

Cette augmentation de crédits sera compensée par une diminution des crédits budgétaires du chapitre 011 « Charges à caractère générales », sur le compte 6061 – Fournitures non stockables, soit – 2 100,00 euros.

Il est donc proposé la décision modificative suivante :

Comptes budgétaires	BP + DM + AS + RAR Dépenses	Dépenses	BP + DM + AS + RAR Recettes	Recettes
Section de fonctionnement				
Dépenses et recettes réelles de fonctionnement				
<i>Chapitre 011 – Charges à caractère générales</i>				
D/011/6061 – Fournitures non stockables		- 2 100,00 €		
<i>Sous total chapitre 011</i>	<i>588 233,00 €</i>	<i>- 2 100,00 €</i>		
<i>Chapitre 66 – Charges financières</i>				
D/66/6615 – Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		+ 2 100,00 €		
<i>Sous total chapitre 66</i>	<i>45 200,00 €</i>	<i>+ 2 100,00 €</i>		
Total des variations des dépenses et recettes réelles de fonctionnement		- €		- €
TOTAL DES VARIATIONS SECTION DE FONCTIONNEMENT		- €		- €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- **Approuve** la décision modificative n°3 du budget annexe EAU ;
- **Autorise** le maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



Yoann BENTEJAC

Le Maire,



Stéphane RODIER

Envoyé en préfecture le 27/01/2025

Reçu en préfecture le 27/01/2025

Publié le 27/01/2025



ID : 063-216304303-20250121-250121_14-DE